

Le protocole d'une cérémonie patriotique française expliqué aux enfants (et à leurs enseignants !...)



**« La langue de la République est le français.
L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
L'hymne national est la Marseillaise.
La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ».
Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »**

Constitution de la République française, article 2

1 MISE EN PLACE

AVANT LE DÉBUT DE LA CÉRÉMONIE, LE COMMANDANT DES TROUPES (AU MILIEU AVEC LES MÉDAILLES) POSITIONNE LES SOLDATS ET LES PORTE-DRAPEAUX.



2 ACCUEIL DES AUTORITÉS



LORSQUE LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT EST ARRIVÉ (LE PRÉFET, AU MILIEU), LA CÉRÉMONIE PEUT COMMENCER. LE COMMANDANT DES TROUPES VIENT L'ACCUEILLIR ET SALUE L'AUTORITÉ MILITAIRE (LE DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL À GAUCHE DU PRÉFET).

LES PRINCIPALES AUTORITÉS COMMENCENT LA CÉRÉMONIE EN ALLANT SALUER L'ÉTENDARD, SYMBOLE DE LA RÉPUBLIQUE.

3 SALUT À L'ÉTENDARD



4 REVUE DES TROUPES



LE DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL VA À SON TOUR SALUER LES SOLDATS PRÉSENTS : IL LES PASSE EN REVUE.

5 DISCOURS

LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT PRONONCE UN DISCOURS EN LIEN AVEC LA CÉRÉMONIE QUI SE DÉROULE (PAR EXEMPLE LE 8 MAI OU LE 11 NOVEMBRE).



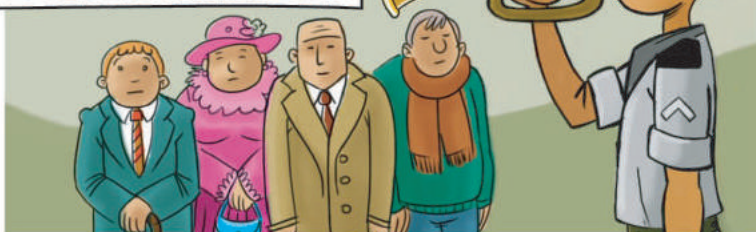
6 DÉPÔT DE GERBE

LES PRINCIPALES PERSONNALITÉS ET ASSOCIATIONS DÉPOSENT DES FLEURS AU PIED DU MONUMENT.



7 HOMMAGE AUX MORTS

LORSQUE CHACUN A REPRIS SA PLACE, L'AUTORITÉ MILITAIRE PRONONCE "AUX MORTS". LE CLAIRON JOUE LA SONNERIE AUX MORTS PUIS UNE MINUTE DE SILENCE EST OBSERVÉE PAR TOUS.



8 MARSEILLAISE

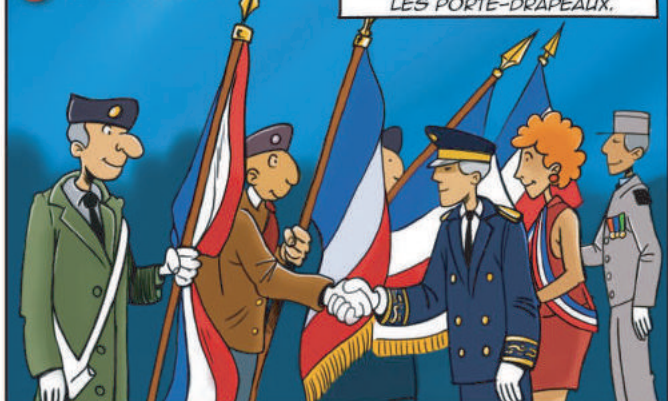
ALLOUS ENFANTS DE LA PATRIE.....



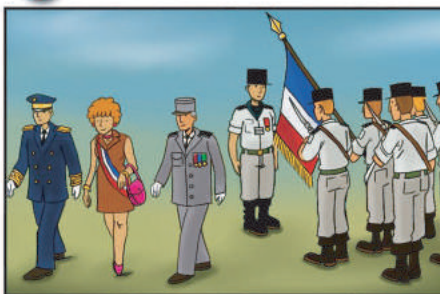
À L'ISSUE DE LA MINUTE DE SILENCE, LA MARSEILLAISE EST ENTONNÉE.

9 REMERCIEMENTS

LES AUTORITÉS VONT SALUER LES PORTE-DRAPEAUX.



10 DÉPART DES AUTORITÉS



APRÈS LES REMERCIEMENTS, LES AUTORITÉS QUITTENT LE DISPOSITIF. SEULS LES SOLDATS ET PORTE-DRAPEAUX RESTENT ENCORE SUR PLACE.

11 SALUT À L'ÉTENDARD



LE COMMANDANT DES TROUPES SALUE L'ÉTENDARD, LA CÉRÉMONIE EST FINIE.

Le protocole républicain : qu'est-ce que c'est ?

Le protocole est « l'ensemble des règles établies en matière d'étiquette, d'honneurs, de préséances, dans les cérémonies officielles. » (Larousse). En d'autres termes, le protocole est comme un **guide** permettant d'expliquer **comment** l'on doit organiser une cérémonie républicaine, **avec qui, dans quel ordre** et **avec quel contenu**.

Les symboles de la République Française



Le drapeau tricolore, emblème de la République Française

Le drapeau tricolore est né, sous la Révolution, de la réunion entre la couleur du roi (le blanc) et celles de la ville de Paris (le bleu et le rouge). Aujourd'hui, **le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics**. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.
(source : <http://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais/>)



La Marseillaise, hymne national de la République Française

A l'origine La Marseillaise est un chant de guerre composé pendant la Révolution par **Claude Rouget de Lisle** pour galvaniser les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l'Autriche. Connaissant un vif succès, il est repris par des groupes de **soldats volontaires de Montpellier et Marseille** se rendant à Paris en 1792, d'où son nom. En 1795 il devient **hymne national**. C'est parce qu'elle fait partie des **symboles de la République** que la Marseillaise est **chantée lors des cérémonies**.

(source : "La Marseillaise" brochure éditée par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la vie associative, 2011)

Pourquoi ?...



... salue-t-on l'étendard (le drapeau) ?

Les autorités saluent l'étendard, c'est-à-dire le drapeau tricolore, car **il est l'emblème, et donc le symbole de la République**.



... dépose-t-on des gerbes de fleurs ?

Les autorités ou personnalités participant à une cérémonie patriotique peuvent déposer une gerbe de fleurs pour **rendre hommage** aux morts durant les différents conflits, **comme cela se fait dans la gestuelle funéraire civile**.



... rend-on hommage aux morts ?

On rend hommage aux morts afin de **saluer la mémoire de leur sacrifice** pour la Patrie, au cours des différents conflits. C'est aussi une façon de **ne jamais les oublier**.

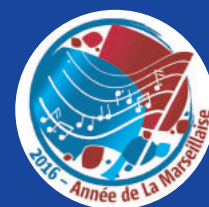


... remercie-t-on les porte-drapeaux ?

À la fin d'une cérémonie patriotique, les autorités et personnalités présentes vont saluer les porte-drapeaux. Elles leur serrent la main et les remercient pour **leur dévouement**. Ces personnes portent un drapeau associatif, de façon bénévole, par tous les temps, durant toute l'année, et permettent ainsi de rehausser la symbolique de telles cérémonies.

Qui participe ?

Des **représentants de l'Etat** (le Préfet, le Sous-Préfet, le directeur de l'ONAC-VG, ...), **des parlementaires** (députés et sénateurs), **des élus de la commune** (le maire ou ses adjoints), du **département**, de la **région**, **des représentants des forces armées et de sécurité** (militaires, gendarmes, policiers, pompiers), des représentants d'**associations patriotiques**, et idéalement des **enfants** ainsi que de nombreuses autres personnes !



Pour approfondir :

- www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise
- www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/2016-annee-de-la-marseillaise
- www.education.gouv.fr/cid98364/2016-annee-de-la-marseillaise.html

Ce document a été réalisé par :

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

-

SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE

Cité Administrative

Avenue du 94ème R.I.

B.P 70614

55013 BAR-LE-DUC CEDEX

Tél. : 03.29.77.39.45

Mail : sd55@onacvg.fr

-

En collaboration avec : la Délégation Militaire
Départementale de la Meuse ; la Direction des
Services Départementaux de l'Education Nationale
de la Meuse ; les services de la Préfecture de la Meuse.

-

Dessins : Hervé GOURDET - www.hervegourdet.com



mémoire et solidarité

